



PyroGenèse publie les résultats du vote de son assemblée annuelle des actionnaires de 2026

juin23, 2026

MONTRÉAL, 23 juin 2026 (GLOBE NEWSWIRE) -- PyroGenèse inc. (« PyroGenèse » ou la « Société ») (TSX : PYR) (OTCQX : PYRGF) (FRA : 8PY1), chef de file des procédés à très haute température et de l'innovation en ingénierie, et fournisseur de technologies à base de plasma pour les industries lourdes et le secteur de la défense, annonce les résultats des votes de son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 23 juin 2026 en format virtuel.

Au total, environ 34,18 % des actions ordinaires émises et en circulation de PyroGenèse étaient représentées à l'assemblée.

Résolution n° 1 :

Tous les candidats proposés à l'élection au conseil d'administration de PyroGenèse, tels qu'ils sont mentionnés dans la circulaire d'information de la direction relative à l'assemblée, ont été élus. Les votes exprimés à l'égard de cette résolution se répartissent comme suit :

Candidats	Pour	% Pour	Contre	% Contre
1. Alan Curleigh	65,064,314	99.65%	226,402	0.35%
2. P. Peter Pascali	64,840,443	99.31%	450,273	0.69%
3. Robert M. Radin	65,143,364	99.77%	147,352	0.23%
4. Andrew Abdalla	65,092,389	99.70%	198,327	0.30%
5. Dr. Virendra Jha	65,161,313	99.80%	129,403	0.20%
6. Ben Naccarato	65,110,368	99.72%	180,348	0.28%
7. Nannette Ramsey	64,905,893	99.41%	384,823	0.59%
8. Paul Rajchgod	65,052,283	99.63%	238,433	0.37%
9. Pierre Carabin	65,101,414	99.71%	189,302	0.29%

Résolution no 2 :

Par scrutin, les actionnaires ont approuvé la nomination de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., à titre d'auditeurs :

	Nombre total de voix	Pourcentage
Pour :	70,553,494	99.79%
En abstention:	145,257	0.21%
Total:	70,698,751	100.00%

Résolution no 3 :

Par scrutin, les actionnaires ont approuvé l'ensemble des attributions non allouées aux termes du régime d'intéressement à long terme de la Société (renouvellement du RILT pour une période de trois ans) :

	Nombre total de voix	Pourcentage
Pour:	64,327,294	98.52%
Contre:	963,422	1.48%
Total:	65,290,716	100.00%

Résolution no 4 :

Par scrutin, les actionnaires ont ratifié toutes les attributions accordées depuis le 21 juin 2025 aux termes du régime d'intéressement à long terme de la Société :

	Nombre total de voix	Pourcentage
Pour:	64,244,442	98.39%
Contre:	1,046,274	1.61%
Total:	65,290,716	100.00%

Résolution no 5 :

Par scrutin, les actionnaires ont approuvé la modification visant à augmenter la limite prévue au régime d'intéressement à long terme de la Société, de 10 % à 15 % des actions émises et en circulation de temps à autre, comme suit :

	Nombre total de voix	Pourcentage
Pour:	63,778,726	97.68%
Contre:	1,511,990	2.32%
Total:	65,290,716	100.00%

Les résultats définitifs du vote sur toutes les questions soumises au vote lors de l'assemblée peuvent être consultés sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca

À propos de PyroGenèse inc.

PyroGenèse met à profit 35 ans de leadership en technologie plasma pour offrir des solutions d'ingénierie avancées aux défis liés à l'énergie, à la propulsion, à la destruction, au chauffage de procédés, aux émissions et au développement de matériaux dans les secteurs de l'industrie lourde et de la défense. Parmi ses clients figurent des chefs de file mondiaux des secteurs de l'aluminium, de l'aérospatiale, de l'acier, du minerai de fer, des services publics, des services environnementaux, du secteur militaire et des gouvernements.

À partir de son siège social de Montréal et de ses installations manufacturières locales, les ingénieurs, scientifiques et techniciens de PyroGenèse stimulent l'innovation et la commercialisation de technologies liées à la transition énergétique et aux procédés à ultra-haute température.

Les activités de PyroGenèse sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, et la Société maintient sa certification ISO sans interruption depuis 1997.

Les actions de PyroGenèse sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : PYR), de l'OTCQX (PYRGF) et de la Bourse de Francfort (8PY1).

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les déclarations prospectives peuvent être reconnues par l'emploi de termes prospectifs tels que « prévoit », « cible », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « devrait », « une occasion existe », « est bien positionnée », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ainsi que par des variantes de ces termes et expressions, ou encore par des déclarations indiquant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles de », « seront » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront réalisés ». De plus, toute déclaration faisant référence à des attentes, des prévisions ou d'autres caractérisations d'événements ou de circonstances futurs constitue une déclaration prospective.

Les déclarations prospectives ne constituent ni des faits historiques ni des garanties ou assurances quant au rendement futur; elles représentent plutôt les croyances, attentes, estimations et projections actuelles de la direction concernant des événements futurs et le rendement opérationnel de la Société. Les déclarations prospectives reposent nécessairement sur un certain nombre d'opinions, d'hypothèses et d'estimations qui, bien que jugées raisonnables par PyroGenèse à la date du présent communiqué, sont assujetties à des incertitudes inhérentes, à des risques et à des changements de circonstances susceptibles de différer de façon importante de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent, possiblement de façon importante, de ceux indiqués dans les déclarations prospectives comprennent notamment les facteurs de risque décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de PyroGenèse, ainsi que dans les autres documents périodiques qu'elle a déposés et qu'elle pourrait déposer à l'avenir auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation similaires. Tous ces documents sont disponibles sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca

Ces facteurs ne visent pas à constituer une liste exhaustive des éléments susceptibles d'avoir une incidence sur PyroGenèse. Toutefois, ces facteurs de risque doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, lesquelles ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. PyroGenèse ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure requise par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Ni la Bourse de Toronto, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Toronto), ni le marché OTCQX Best Market n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse ir@PyroGenesis.com ou visiter le site Web de PyroGenèse au www.PyroGenesis.com